à prendre un bon départ.



Mieux comprendre le suivi du développement et l'intervention précoce.

Parlez à votre médecin, appelez le 311 et demandez le service du Suivi du développement et d'intervention précoce (Developmental Monitoring and Early Intervention) ou consultez le site : nyc.gov/health/earlyint.

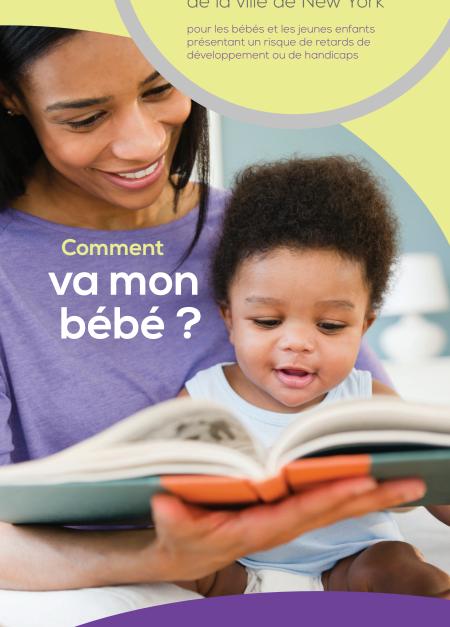
Les services de suivi du développement et d'intervention précoce sont confidentiels et gratuits pour les familles*, quels que soient leurs revenus ou leur statut d'immigration.

*Si vous avez une assurance maladie, y compris Medicaid, elle servira à régler les services d'intervention précoce sans frais directs à votre charge.



Suivi du développement

de la ville de New York







Les bébés et les jeunes enfants apprennent et se développent à des rythmes différents. Un enfant peut tarder à parler. Un autre marchera plus tôt.

Dans la plupart des cas, les parents n'ont pas à s'inquiéter de ces différences. Toutefois, certains enfants peuvent bénéficier du programme suivi du développement, visant à surveiller le développement des enfants et leurs progrès.

Il se peut que votre médecin, votre assistante sociale ou votre crèche nous ait demandé de vous contacter. Cela est important, car les études montrent que plus l'enfant est jeune quand il/elle bénéficie d'une aide pour ses retards, plus l'issue sera bonne.

Votre enfant pourrait bénéficier d'un suivi du développement s'il/elle a moins de trois ans et si :

- (>) il/elle est né(e) à moins de 33 semaines ;
- il/elle a passé plus de dix jours en soins intensifs néonatals ;
- (>) il/elle pesait moins de 1,8 kg à la naissance ;
- les tests ont révélé un taux de plomb élevé dans son sang;
- il/elle n'a pas passé un test initial de dépistage de la surdité chez le/la nouveau-né(e) ou une déficience a été détectée :
- il/elle a été affecté(e) par le sans-abrisme ou la violence familiale ;
- (>) il/elle a une mère adolescente ;
- il/elle a une mère qui n'a pas bénéficié de soins prénataux.

Nous serons à l'écoute de vos préoccupations et coopérerons étroitement avec vous afin de mesurer les progrès de votre enfant.

À intervalles de quelques mois, jusqu'au troisième anniversaire de votre enfant, nous vous enverrons des questions simples pour savoir comment votre enfant :

- > vous fait comprendre ce qu'il/elle veut ;
- bouge son corps;
- () utilise ses mains et ses doigts ;
- résout des problèmes ;
- ignormalization joue seul(e) et avec d'autres.

Nous étudierons vos réponses et vous informerons de l'évolution de votre enfant.

S'il/elle évolue correctement, nous continuerons à surveiller ses progrès. Si les résultats montrent que votre enfant est susceptible de présenter un risque de retard de développement, nous pouvons vous aider à obtenir les services dont votre enfant a besoin grâce à l'évaluation du Programme d'intervention précoce.

D'autre part, vous pouvez nous appeler à tout moment si vous avez des questions concernant le développement de votre enfant.

